

DÉLIBÉRATION n° 22-040 de la séance du 08/11/2022
OBJET : Débat d'orientation budgétaire 2023

L'an deux mille vingt deux, le mardi huit novembre à dix heures, le Conseil d'administration du Centre de gestion de la fonction publique territoriale de Loire-Atlantique s'est réuni à Vertou, sous la présidence de M. Philip SQUELARD, Président.

Nombre de membres en exercice de l'Assemblée : 34. Le quorum est de 17.

Nombre de présents : 19 Nombre de voix : 26

ÉTAIENT PRÉSENTS :

MM. Philip SQUELARD, Pascal PRAS, Laurent TURQUOIS, Jean-Michel BUF, Nicolas CRIAUD, Anthony BERTHELOT, Jean-Michel BRARD, Frédéric MILLET, Bernard MORILLEAU, Jacques PRAUD, Philippe JOUNY, Alain VEY, Yvon LERAT, Rodolphe AMAILLAND, Laurent DEJOIE,

Mmes Karine PAVIZA, Marie-Irène BRIAND-BOUIN, Anne-Marie CORDIER, Claire HUGUES.

ÉTAIENT EXCUSÉS ET ONT DONNÉ POUVOIR :

- › M. Emmanuel TERRIEN avait donné pouvoir à Mme Karine PAVIZA,
- › M. Thierry AGASSE avait donné pouvoir à M. Alain VEY,
- › Mme Pascale BRIAND avait donné pouvoir à M. Jean-Michel BRARD,
- › M. Jean-Pierre POSSOZ avait donné pouvoir à M. Pascal PRAS,
- › M. Driss SAÏD avait donné pouvoir à M. Anthony BERTHELOT,
- › Mme Lydie MAHÉ avait donné pouvoir à M. Bernard MORILLEAU,
- › M. André KLEIN, avait donné pouvoir à M. Nicolas CRIAUD.

ÉTAIENT EXCUSÉS :

MM. Thierry AGASSE, Claude CAUDAL, André KLEIN, Jean-Pierre POSSOZ, Driss SAÏD, Emmanuel TERRIEN, Bernard LEBEAU, Christophe JOUIN,

Mmes Pascale BRIAND, Edith MARGUIN, Christelle BRAUD, Aïcha BASSAL, Agnès DUHEM-BOURGEAIS, Lydie MAHÉ, Barbara NOURRY.

Pour la Direction des finances publiques :

Mme Marylène SAUDREAU, comptable assignataire.

ASSISTAIENT ÉGALEMENT À LA RÉUNION :

Pour le Centre de gestion :

Mme Hélène GUILLET, directrice générale des services,
Mme Nathalie ANGOMARD, directrice déléguée Emploi et dynamiques professionnelles,
M. Yannick BONNET, directeur délégué Attractivité et proximité,
Mme Juliette BOYÉ, directrice déléguée Prospective et performance,
Mme Florence HERBERT, directrice déléguée Expertise et pilotage RH,
Mme Isabelle CONTREMOULIN, responsable Développement territorial et relations aux publics,
Mme Mathilde BELLEIL, chargée de communication.

À l'unanimité, Mme Karine PAVIZA a été désignée secrétaire de séance.

DÉBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2023

EXPOSÉ

Le mandat 2020-2026 du Centre de gestion s'est ouvert avec un nouveau projet global dont l'année 2022 a marqué la première étape de mise en œuvre opérationnelle, incarnée notamment par notre nouveau catalogue de prestation et la préfiguration des projets Equipage et Club Emploi.

2023 poursuivra notre transformation, guidée par les orientations stratégiques pluriannuelles définies lors du débat d'orientation budgétaire 2022 :

- Attractivité et expérimentation
- Qualité de vie au travail et développement des approches pluridisciplinaires et transversales
- Politique d'accueil, information statutaire et juridique
- Coopération élargie
- Pilotage de l'adéquation moyens/objectifs/ambitions du Centre de gestion

Au moment où les difficultés de recrutement sont un frein particulièrement important pour les collectivités et établissements publics locaux, où la concurrence s'accroît avec les employeurs privés mais aussi entre collectivités, le Centre de gestion se doit plus que jamais d'être aux côtés des 310 employeurs départementaux qu'il accompagne.

L'emploi sera ainsi au cœur de notre action, comme la qualité de vie au travail, qui est un des principaux leviers de l'attractivité de l'emploi public. Nous poursuivrons en parallèle l'approfondissement de nos expertises et le déploiement d'une offre de service renouvelée, au plus près des besoins des collectivités et établissements publics du territoire et construite en étroite association avec eux. L'innovation, l'expérimentation, la performance guideront notre action.

Cette ambition sera portée par le budget 2023 du Centre de gestion, qui doit en même temps préserver l'avenir en maintenant le niveau d'épargne à une hauteur proche de celui de 2022.

Parallèlement, au niveau régional, le schéma régional de coordination, mutualisation et spécialisation, adopté par délibérations concordantes des cinq centres de gestion des Pays de la Loire entre juin et septembre 2022, porte lui aussi une nouvelle ambition au service de l'ensemble du territoire de la région et des employeurs publics qui l'animent. Le déploiement du plan d'action pour la mise en œuvre de ce schéma sera porté par le budget annexe 2023.

Après un bref rappel du contexte économique et législatif dans lequel s'inscrit la préparation budgétaire en cours, le rapport d'orientation budgétaire ci-joint apporte des éléments de rétrospective financière, tant pour le budget principal que pour le budget annexe, avant de présenter les orientations stratégiques et financières qui président à l'élaboration du futur budget.

DÉLIBÉRÉ

VU le code général de la fonction publique ;

VU le décret n°85-643 du 26 juin 1985 relatif aux centres de gestion ;

Le Conseil d'administration du Centre de gestion de la fonction publique territoriale de Loire-Atlantique après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **Prend acte** de la tenue du débat d'orientation budgétaire, sur la base du rapport d'orientation budgétaire joint en annexe de la présente délibération.

Pour extrait conforme,

Le Président,



Philip SQUELARD